



10 JOURS NON TRAVAILLÉS EN CHAÎNE LEGER

Marignane, le 18 décembre 2025

ANNONCE EN CSE EXTRAORDINAIRE DU 18 DÉCEMBRE... à la veille des congés

La direction a convoqué un CSE extraordinaire ce matin, en "urgence", pour annoncer la fermeture de la chaîne Hélicoptères Légers jusqu'au 19 janvier, sous prétexte de baisse charge. La direction veut-elle nous faire croire qu'elle était incapable de prévoir les problèmes de livraisons de pièces ?

La "solution" avancée par la direction, c'est de nous imposer 10 jours d'absences qu'on devra rembourser avec :

- **5 jours de RTT,**
- **2 jours de "formation" (payés sur nos cotisations formation),** et surtout
- **3 jours "excédentaires par anticipation",** (conformément à l'accord Reload) c'est-à-dire 3 jours à rattraper en faisant des heures excédentaires gratuites et non majorées.

C'est inadmissible. Les travailleurs du secteur ne sont pas responsables de l'organisation du travail, ce ne sont pas à eux de payer la gestion chaotique de la production. Les profits débordent depuis des décennies, qu'ils servent à financer cette désorganisation !

INACCEPTABLE !

D'autre part, derrière le prétexte de "l'urgence" de la chaîne Hélicoptères Légers, il y a une attaque contre nous tous :

La production cette année devrait passer de 400 à 500 hélicoptères par an, et la direction annonce la couleur : "*il faut être agile*". Ce qui est présenté aujourd'hui comme une "urgence" pour les Hélicoptères Légers, le sera demain pour nous faire travailler à la carte, en chaîne Super Puma, 160, à la mécanique et ailleurs. C'est inacceptable.

Nous devons affirmer que les salariés n'ont aucune responsabilité dans l'organisation de la production, et que c'est sur les bénéfiques, ou sur la trésorerie, qu'il faut prendre pour assurer nos salaires intégralement, charge ou pas.

Et cela ne pourra se faire sans préparer un véritable rapport de force.



**UNIS ET SOLIDAIRES C'EST NOTRE FORCE
SYNDIQUES TOI À LA CGT**

